**A****nnexe n°2 au CCTP Lot n°1**

ENGAGEMENT RELATIF AUX DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS

Désignation de l'opération : MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES RELATIF A DES MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE PORTANT SUR LA REALISATION DU CENTRE DE RETENTION ADMINISTRATIVE DE BEZIERS (34)

Le candidat complète en indiquant le délai maximum sur lequel il s’engage.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| MISSION | LIVRABLES ET PRESTATIONS REQUIS | DELAI D’EXECUTION MAXIMUM | DEMARRAGE DES PRESTATIONS | DELAI MAXIMUM PROPOSE PAR LE CANDIDAT ET JUSTIFIE PAR MEMOIRE TECHNIQUE |
| Assistance en phase de dialogue compétitif pour la sélection du groupement (phase APS/APS+) | Remise du rapport d’analyse et avis des projets offres initiales des candidats au marché global niveau APS | 2 semaines | Transmission des rendus d’études des candidats par le Maître d’ouvrage |  |
| Remise du rapport d’analyse et avis des projets offres finales des candidats au marché global niveau APS+ | 2 semaines | Transmission des rendus d’études des candidats par le Maître d’ouvrage |  |
| Liste des points sensibles des offres finales | 2 semaines | Transmission des rendus d’études des candidats par le Maître d’ouvrage |  |
| Assistance en phase conception | Rapport sur dossier de Permis de construire et liste des points sensibles | 2 semaines | Transmission du dossier par le Maître d’ouvrage |  |
| Rapports d’analyse de la sécurité incendie relatif aux dossiers PC, APD et PRO | 2 semaines | Transmission du dossier par le Maître d’ouvrage |  |
| Rapport sur dossier APD et liste des points sensibles | 2 semaines | Transmission du dossier par le Maître d’ouvrage |  |
| Remise du RICT sur dossier PRO et liste des points sensibles | 2 semaines | Transmission du dossier par le Maître d’ouvrage |  |
| Réponse aux questions relatives au projet | 3 jours | Réception de la question par le CT |  |
| Attestations de prise en compte de la réglementation thermique (Att Th) | A remettre 20 jours avant le dépôt du PC | Transmission du dossier par le Maître d’ouvrage |  |
| Attestations relatives au respect des risques sismiques (Att PS) | A remettre 20 jours avant le dépôt du PC | Transmission du dossier par le Maître d’ouvrage |  |
| Assistance en phase réalisation | Dépôt des avis sur l'armoire à plan (GED) du groupement titulaire du MGS (VISA EXE) et remise des fiches d’examen sur les documents d’exécution | 15 jours | Réception sur l'armoire à plan (GED) du groupement titulaire du MGS des documents transmis par le titulaire du MGS |  |
| Rapports intermédiaires attestant de la conformité des ouvrages réalisés dans le cadre de la mission GN13 tous les 1ers du mois pendant la phase travaux | 2 jours après le premier lundi du mois | Dès la réalisation des premiers travaux |  |
| Rapports intermédiaires de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées tous les trimestres pendant la phase travaux. | 2 jours après le premier lundi du mois | Dès la réalisation des premiers travaux |  |
| Réponse aux questions relatives au projet | 3 jours | Réception de la question transmise par le titulaire du MGS |  |
| Visite de chantier à la demande du MOA | 24 heures | Réception de la demande du MOA formalisée par mail |  |
| Diffusion des rapports de visite de chantier tous les 1ers du mois pendant la phase travaux | 2 jours après le premier lundi du mois | Dès la réalisation des premiers travaux |  |
| Synthèse des avis et liste des documents non fournis 1 fois par mois | 2 jours après le premier lundi du mois | Dès notification du marché du groupement titulaire du MGS |  |
| Liste des points sensibles actualisée une 1 fois par mois | 2 jours après le premier lundi du mois | Dès notification du marché du groupement titulaire du MGS |  |
| Assistance en phase réception des ouvrages | Rapports provisoires de vérification réglementaire après travaux (RVRAT provisoires) | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Rapport Final de contrôle Technique provisoire (RFCT provisoire) | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Rapport final de conformité incendie pour la commission de sécurité | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Attestation de contrôle de solidité à froid | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Rapports de vérification des précâblages informatiques et téléphoniques par rapport aux spécifications contractuelles (CABL) | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées (Att Hand) | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Attestation de respect de la réglementation thermique (Att Th) | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Attestations relatives au respect des risques sismiques (Att PS) | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Vérification initiale des installations électriques et participation aux essais et mise en service (VIEL) | 15 jours | 90 jours avant la date des OPR |  |
| Vérification de la conformité des installations électriques en vue de l'obtention du consuel (CONSUEL) | 15 jours | 60 jours avant la date des OPR |  |
| Procès-verbaux de récolement des essais des équipements de l’ouvrage (P2 & P3) | 15 jours | 60 jours avant la date des OPR |  |
| Rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) | 15 jours | 60 jours avant la date des OPR |  |
| Rapport Final de contrôle Technique (RFCT) | 15 jours | Réception de la demande du MOA formalisée par mail |  |
| Attestation d'achèvement et de conformité des travaux | 2 jours | Réception de la demande du MOA formalisée par mail |  |
| Attestation d’assistance à la commission de sécurité | 1 jour | Au passage de la commission de sécurité incendie |  |
| Assistance en phase GPA | Remise des avis sur les documents d’exécution | 3 jours | A la demande du maître d’ouvrage ou sollicitation du Titulaire du MGS |  |
| Diffusion des rapports de visite de contrôle des prestations effectuées | 5 jours | Date de la visite |  |
| Rapport final mis à jour / Délai de remise | 10 jours | A la fin de la GPA |  |